

FRIGONET

FLUIDE PRET A L'EMPLOI A USAGES PROFESSIONNELS DÉTERGENT DÉSINFECTANT

**Spécifiques applications
en température négative :
Chambres froides, entrepôts
frigorifiques, aérothermes.**

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation à base d'une association en phase aqueuse de biocide amphotère, d'agents surfactifs nettoyants non ioniques et d'alkylamine.

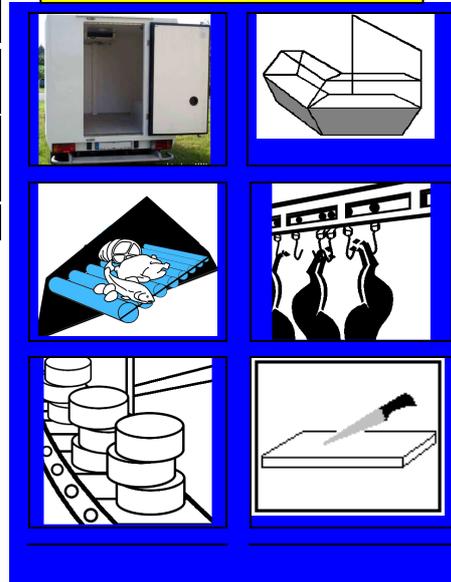
Agents de surface conformes au règlement européen 648/2004 et conforme à la directive 2003/53 CE

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



Teneur garantie en matières actives : PROPANE-2-OL 250.00 g/kg TP02

Jusqu'à -20 °C



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- | | |
|--------------------------------------|------------------------------|
| . ETAT PHYSIQUE | : Liquide. |
| . COULEUR | : Incolore. |
| . ODEUR | : Caractéristique d' alcool. |
| . MASSE VOLUMIQUE | : 965 g+/- 20 g/l. |
| . REACTION CHIMIQUE | : Neutre. |
| . pH pur | : 5.90 environ. |
| . INFLAMMABILITE | : Inflammable CLASSE A2 |
| . POINT d' ÉCLAIR | : 32 °c. AFNOR coupe fermée. |
| . TENSION SUPERFICIELLE à l'état PUR | : 29,2 Dyne / cm |
| . TEMPERATURE LIMITE d'UTILISATION | : -20°c. environ. |

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Préparation **prête à l'emploi** permettant une application rapide.
- . Fortement mouillant et pénétrant grâce à sa basse tension superficielle.
- . **Nettoyant décontaminant spécifique pour application sur les surfaces situées dans des zones à basse température.**
- . Evite, au moment de l'application et du nettoyage, l'apport souvent néfaste d'eau.
- . **Non caustique**, compatible avec les surfaces en alliages galvanisés, cuivre, aluminium, métaux peints.
- . **Non gélif dans les conditions d'emploi préconisées**, par son pouvoir humectant et enrobant, assure la pénétration des surfaces, grilles, ailettes, échangeurs, etc... et l'enlèvement des poussières, souillures organiques, déchets, débris, particules, peluches de papier et autres salissures grasses présents sur les groupes froids, aérorefrigérants.
- . **Assure l'entretien, le nettoyage décontamination préventif et régulier des groupes froids incérés dans les plans d'hygiène.**
- . Son utilisation limite d'une part, les proliférations microbiennes, la diffusion de particules végétales, fibres textiles, particules minérales, cendres, fumées, pollens chargés de microorganismes, et permet d'autre part d' optimiser l' échange calorifique pour une production de froid plus efficace avec une meilleure hygiène des surfaces.
- . Par la présence d'une fonction biocide amphotère synergisée avec les fonctions nettoyantes, apporte une action de décontamination vis-à-vis des microbes se multipliant au froid, microorganismes psychrophiles, **les bactéries (GRAM - tels que PSEUDOMONAS ou GRAM +, Listéria), les levures et moisissures.**
- . Participe à une maintenance indispensable appropriée des groupes froids des locaux frigorifiques, portes et sols de chambres froides, camions frigorifiques, gondoles et présentoirs réfrigérés.
- . **S'inscrit dans les PLANS d'HYGIENE** en renforçant leur efficacité pour une meilleure propreté et sécurité bactériologique des sols dans les ateliers et usines en agroalimentaire, stockages, magasins, grandes surfaces, ateliers de préparation de plats cuisinés ou de préparation d'aliments réfrigérés ou congelés, cuisines, restauration, entrepôts frigorifiques, etc...
- . **Non caustique**, n'altère pas les matières plastiques, ni les métaux non ferreux usuels. **Sans soude, ni potasse caustique.**
- . Spectre d'activité désinfectante :

Efficacité bactéricide	Norme	Concentration	Germs tests	
	NF EN 1040 (norme remplaçant NFT 72.150)	100 %	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467	<i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83
NF EN 1276 (p.v. 99301/3)	100 % (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Escherichia coli</i> CIP 54 127	<i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 5855	

- . **Par son pouvoir désinfectant élimine les microorganismes responsables de fermentations malodorantes, odeurs de putréfaction, de mois, etc...**
- . Nettoyant désinfectant concentré, efficace et économique pour les industries agroalimentaires, cuisines restauration, collectivités, professions de santé, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

. Appliquer selon la périodicité prévue dans le plan d'hygiène (**H.A.C.C.P**) généralement tous les 15 jours (fréquence à moduler en fonction des mesures correctives nécessaires).

GROUPES FROIDS, AEROTHERMES

- 1 - / Arrêter le groupe froid pendant le nettoyage, enlever les denrées alimentaires stockées à proximité.
- 2 - / Selon le cas : attendre la décongélation du groupe froid.
- 3 - / Débarrasser et recueillir les grosses salissures non adhérentes par un essuyage avec une lingette humide à usage unique afin d'enlever les particules non adhérentes sans les diffuser dans l'atmosphère.
- 4 - / Pulvériser directement et uniformément sur les surfaces à nettoyer en insistant sur les ailettes, déflecteurs, clés et zones accessibles où les souillures se trouvent.
- 5 - / Laisser agir 10 minutes.
- 6 - / Si nécessaire, éponger les surfaces avec une lingette absorbante à usage unique.
- 7 - / Renouveler l'application.

NOTA : Dans le cas de batteries, systèmes aérorefrigérants, groupes froids disposant en dessous d'un plateau collecteur et d'une tuyauterie d'évacuation des condensats, eaux de dégivrage, appliquer également le produit uniformément à la surface du plateau et en introduire dans le tuyau afin d'éviter la prolifération de microorganismes et l'apparition de mauvaises odeurs à l'intérieur de celui-ci.

SOLS, PORTES de CHAMBRES FROIDES

Prêt à l'emploi, s'utilise dans les locaux et chambres froides à très basses températures, par pulvérisation, imprégnation des fibres de balai à franges, balai trapèze ou autres matériels d'application ou, dans les grands entrepôts, par pulvérisation directe sur le sol avant passage d'une auto laveuse à poils souples.

RECOMMANDATIONS



R 36/38 Irritant pour les yeux et pour la peau

R 10 Inflammable.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Xi. irritant

S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S 37 Porter des gants appropriés.

S 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Etiquetage du contenu (Règlement CE n°648/2004 - 907/2006):

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- désinfectants

Conserver hors de la portée des enfants. Porter gants, lunettes de protection et matériels de sécurité appropriés pendant la manipulation du concentré. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.



Angle des rues SIMONIN et CLAUDE
Ducos B.P 1769 - NOUMEA
NOUVELLE CALEDONIE

Tél. / Fax : + 687 26 36 76

E-mail : t-pac@t-pac.nc

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**